2007-03300/

Communiqués archivés de BAnQ

La Bibliothèque nationale du Québec accueille deux usagers au sein de son conseil d'administration

Lucie Chagnon

Montréal, le 27 octobre 2005 – Pour la première fois de son histoire, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) accueille deux de ses abonnés, un résident de Montréal et un autre de l'extérieur de la Ville, au sein de son conseil d'administration pour représenter les usagers de l'institution.

L'élection pour le poste de représentant des usagers de la Ville de Montréal s'est tenue du 20 au 25 septembre dernier. Parmi les quatre candidats en lice, madame Lucie Chagnon, technicienne en documentation, a remporté cette élection.

Erick Rivard

L'élection pour le poste de représentant des usagers de l'extérieur de la Ville de Montréal s'est tenue du 18 au 23 octobre dernier. Parmi les trois candidats en lice, monsieur Érick Rivard, étudiant à la maîtrise en architecture à l'Université Laval de Québec, a remporté cette élection.

Le mandat des deux usagers élus au conseil d'administration est de deux ans. Pour cette première élection, le mandat de l'usager résident de la Ville de Montréal est exceptionnellement d'une année. Une élection aura ainsi lieu tous les ans pour combler, en alternance, l'un des deux postes réservés aux usagers.

Soulignons que la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* stipule que deux postes sont réservés aux représentants des usagers de la BNQ parmi les quinze membres du conseil d'administration de l'institution. Ajoutons que tous les abonnés en règle trois mois avant le début du scrutin pouvaient proposer leur candidature à l'un des deux postes, selon leur lieu de résidence. Les candidats devaient avoir plus de 18 ans. Tout abonné en règle de l'institution était apte à voter (une seule fois et pour un seul poste, selon son lieu de résidence).

© Gouvernement du Québec, 2007